

## COMMISSION DES ARBITRES

### PROCES-VERBAL ADDITIF

---

**Réunion :** du Bureau de CDA du vendredi 29 octobre 2021, tenue au siège du District à Vesoul, à 17H30.

---

**Présidence :** M. Nourédine DEBBICHE.

---

**Présents :** MM. PRUDHON – TRIFIGNY – ZELFA KALAA.

---

#### **1. Affectation des arbitres**

Considérant la situation des groupes d'arbitres tels qu'actuellement constitués, mais aussi les besoins constatés,

Le Bureau de CDA décide :

- l'affectation de M. Farid RAIDRON, arbitre du groupe D2, dans le groupe D1
- l'affectation de M. Yohan GIMENEZ dans le groupe D2, suite à sa réussite à l'examen pratique d'arbitre de District (nouvelle candidature).

Ces affectations ont une prise d'effet immédiate.

#### **2. PV du Bureau de CDA du 29 octobre 2021 – correctif :**

Paragraphe 10 – page 10: lire « **stage hivernal des arbitres** » au lieu de « stage hivernal des délégués ».

#### **RAPPEL :**

*Les décisions de la commission départementale des arbitres sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.*

Le Président de la CDA,  
**Nourédine DEBBICHE**

Le secrétaire de la CDA,  
**Philippe PRUDHON**